



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/16/Corr.1
29 novembre 2018



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-deuxième réunion
Montréal, 3 – 7 décembre 2018

Corrigendum

RAPPORT PÉRIODIQUE DU PNUD AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le présent corrigendum vise à apporter des éclaircissements sur des projets dont l'annulation est recommandée conformément aux politiques et aux décisions du Comité exécutif, comme suit :

- **Ajouter** le paragraphe 8(bis) comme suit :

8(bis). Par ailleurs, le Secrétariat a noté que deux projets n'ont enregistré aucun progrès, en raison de diverses difficultés et circonstances indiquées dans le tableau ci-après. Le Comité exécutif est invité à envisager d'annuler ces projets et de demander la restitution des soldes restants.

Pays/Code du projet	Titre du projet	Taux de décaissement (%)	Situation/Problèmes
Chili CHI/PHA/73/INV/184	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	3	L'achèvement du projet avait été fixé pour décembre 2017
Cuba CUB/REF/58/PRP/42	Préparation des activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (secteur de la fabrication)	0	L'entreprise a indiqué qu'elle n'adoptera pas des technologies à faible potentiel de réchauffement du globe

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

- **Ajouter** l'alinéa (c) à la recommandation du paragraphe 10, comme suit :
 - (c) Annuler les projets ci-après à la 82^e réunion et demander au PNUD de rendre les soldes restants à la 83^e réunion :
 - (i) Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche) (CHI/PHA/73/INV/184); et
 - (ii) Préparation des activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (secteur de la fabrication) pour le Cuba (CUB/REF/58/PRP/42).
- **Supprimer** les lignes sur le Chili et Cuba dans le tableau figurant à l'Annexe I.